

ACTU'S

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
SOULTZ-SOUS-FORÊTS - HOHWILLER

03



70^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

P.03

JUILLET 2015 - N° 03



ÉCONOMIE
Une nouvelle vie
pour la géothermie



ACTUALITÉS
Le fleurissement
en première ligne



PROJETS
Construire un réseau
de circulations douces



Commune de
**SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER**

WWW.SOULTZSOUSFORETS.FR

P 3

CÉRÉMONIE

70^e anniversaire de la libération

P 5

INSTITUTIONS

Budget 2015
Ordures ménagères

P 8

DÉVELOPPEMENT ÉCO ET TOURISME

Une nouvelle vie pour la géothermie à Soultz-sous-Forêts
Accueil en restauration et hébergement
CEFA en « Une »
Au Fil de l'actualité

P 12

PROJETS ET TRAVAUX

Construire un réseau de circulations douces
La rénovation de la synagogue
Complexe sportif, objectif : septembre
Un site cinéraire en bonne et due forme
Le point sur...

P 15

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Traditions de Noël 2014
La municipalité présente ses vœux pour 2015
Les fêtes des aînés
Le fleurissement en première ligne
Au fil des événements
Nouveaux rythmes scolaires

P 22

ANIMATION JEUNES ET VIE SCOLAIRE

Carnaval
Autres échos des animations

P 24

ACTUALITÉS ASSOCIATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES

OMACSL : Fête du sport et des associations au parc du Bruehl
OMACSL : Les courses populaires de Soultz-sous-Forêts
Sports en images
Sous le signe du théâtre «Friedhohr fer unseri sproch»
Autres moments forts
Piscine des sept fontaines

P 29

SERVICES À LA POPULATION

Le relais du service à la personne
CRESUS
CCAS : Bilan et perspectives

P 30

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

EXPRESSION DES ÉLUS

ÉDITO

Le 2 juillet 2015 l'assemblée nationale a adopté, en deuxième lecture, la loi NOTRE, la nouvelle loi d'organisation de la République. Un vote qui n'est, de loin, pas définitif. En effet les divergences entre l'assemblée nationale et le sénat sont nombreuses. Malgré la tenue d'une commission mixte paritaire pour trouver un consensus une troisième lecture est probable. Et, dans ce cas, c'est l'assemblée nationale qui aura le dernier mot. Vers la fin du mois de juillet...

Parmi les principales pommes de discorde il y a la taille minimum des communautés de communes. L'assemblée veut placer la barre à 20.000 habitants et le sénat campe sur le seuil des 5.000, issu de la loi de 2010.

Un compromis à 15.000 est-il possible ?

Selon le scénario retenu, la communauté de communes de l'Outre-Forêt avec ses 16.000 habitants, risque d'être fortement impactée. En cas d'un seuil à 20.000 habitants, même si notre communauté de communes, qui est déjà issue d'une fusion, peut obtenir un délai supplémentaire pour fusionner à nouveau, il faudra dire dans les tout prochains mois avec qui nous voulons nous marier.

Et c'est bien ce délai très court qui pose problème. Car, sur le fond, les élus locaux, dans leur grande majorité, commencent à se dire qu'il va falloir acquérir une certaine taille pour être visible dans le futur paysage institutionnel.

Avec une région de 5,5 millions d'habitants, avec des départements qui ne sont plus en capacité de jouer un rôle tampon par manque de moyens, une communauté de communes de 15.000 habitants peut-elle encore être un acteur crédible ? La création d'une grande communauté de communes de 50.000 habitants, regroupant l'Outre-Forêt, le pays de Wissembourg et la plaine du Rhin apparaît de moins en moins comme une utopie, et l'idée commence à faire son chemin.

Mais, de grâce, qu'on nous laisse le temps de faire les choses proprement !

La même question de taille critique va se poser aux communes.

Cette fois-ci dans le cadre d'une communauté de communes agrandie.

Quel peut être le poids d'une commune de 3.000 habitants, comme Soultz-sous-Forêts / Hohwiller,

dans un ensemble de 50.000 habitants ? Ne faut-il pas opérer un regroupement de toutes les communes du secteur, dans le cadre du dispositif

« commune nouvelle » mis en place par la loi de 2010 et renforcé par une loi spécifique de mars 2015. Le conseil municipal s'est ouvertement posé la question et l'exécutif a entrepris des démarches dans ce sens. Ceci d'autant plus qu'il y a une « carotte financière » au bout !

Mais là aussi l'Etat nous demande d'opérer cette véritable révolution en quelques mois si nous voulons bénéficier de l'incitation financière !

Un objectif presque hors de portée.

Ce mandat sera vraiment le mandat de toutes les turbulences et la rentrée s'annonce chaude.

En attendant, je vous convie très cordialement à participer aux festivités de la fête nationale, le 13 juillet et je vous souhaite, à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, de très bonnes vacances !

Pierre MAMMOSSER
Maire de Soultz-sous-Forêts



Mairie
2, rue des Barons de Fleckenstein
67250 Soultz-sous-Forêts
Tél. 03 88 80 40 42
Directeur de publication :
M. le Maire, Pierre MAMMOSSER
Imprimerie Modern'Graphic
67620 Soufflenheim



Photos : Studio Francis

70^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

La commémoration du 70^e anniversaire de la libération du territoire de l'ancien canton de Sultz-sous-Forêts a constitué un grand moment de ferveur, unanimement apprécié. Organisée par l'Amicale des Maires, elle a rassemblé plus de 500 personnes devant le monument aux morts, puis sur la place du Général de Gaulle. Les véhicules, les costumes militaires et costumes civils d'époque, la chorale des écoles et les danses des enfants, eux aussi en costumes d'époque, ont magnifiquement rehaussé la commémoration. Et les projections, dans le théâtre de La Saline, qui avaient lancé les opérations dès 17 heures, ont également été plébiscitées...

LA LIBÉRATION DE NOTRE TERRITOIRE S'EST FAITE DANS LA DOULEUR !

C'est ce qu'ont rappelé, dans leurs interventions, le Maire de Sultz-sous-Forêts et Président de l'Amicale des Maires Pierre Mammosser, et Jean-Laurent Vonau, Conseiller Départemental et historien reconnu. L'espoir s'était levé dès juin 1944.

Mais la route sera encore longue et dévastatrice pour nos communes jusqu'à la libération. Ainsi le 3 août 1944, la raffinerie de Pechelbronn sera la cible d'un terrible bombardement qui fera 106 victimes civiles. Sultz-sous-Forêts, nœud de communication du secteur, subira pour sa part 3 bombardements et comptera 16 victimes civiles. Hatten et Rittershoffen seront plongés dans le cataclysme de l'opération Nordwind qui fera 83 victimes civiles à Hatten et 21 victimes civiles à Rittershoffen.



UNE COMMÉMORATION ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES MAIRES

Ce destin tragique, bien éloigné des images de liesse véhiculées ailleurs autour de la libération, a conduit l'Amicale des Maires à organiser une commémoration commune de la libération pour tout le territoire, à l'instar de ce qui s'était passé pour le 60^e anniversaire. La quasi-totalité des Maires et Maires délégués de l'ancien canton, ainsi que le député Reiss, et le conseiller départemental Jean-Laurent Vonau, étaient présents. Les représentants des différentes armes stationnées en Alsace du Nord, les anciens combattants, les représentants des paroisses catholique et protestante, les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers, et, évidemment, l'harmonie, ont donné toute sa dimension à la manifestation. Ferveur et solennité étaient palpables, que ce soit devant le monument aux morts, sur la place du Général de Gaulle, ou, ensuite,

à l'intérieur de La Saline. L'authenticité, en toute simplicité, a été apportée par les véhicules et les costumes militaires d'époque, mais aussi par les costumes civils d'époque, et par les magnifiques danses des enfants des temps d'activités périscolaires. La chorale des écoles a donné cette note de fraîcheur, facteur de confiance dans l'avenir, mais aussi de transmission de la mémoire de cette effroyable guerre qu'ont subie nos aînés.



UN DEVOIR DE MÉMOIRE ÉGALEMENT PAR L'IMAGE

Dès 17 heures, le public pouvait visionner des images tournées par la 7^e armée US lors des opérations de libération, ainsi que le film produit par le Conseil Général sur la libération au niveau de toute l'Alsace, et le beau reportage de Jean-Marc Schmitt, structuré autour d'interviews d'anciens de Sultz-sous-Forêts qui ont vécu ces événements, et réalisé lors du 60^e anniversaire. Un ensemble de projections qui a, lui aussi, rencontré un grand succès.



Un très grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'organisation et au déroulement de cette magnifique soirée de commémoration d'un événement majeur de notre histoire commune.



BUDGET 2015

L'élaboration du budget 2015 s'est faite dans des conditions particulièrement difficiles. Une situation qui a amené le maire à inscrire ce budget dans une perspective à moyen terme, en détaillant une stratégie financière à l'horizon 2020. Le budget qui en résulte, et qui intègre une augmentation des taux des quatre taxes de 5%, a été voté à l'unanimité moins deux abstentions pour le volet fonctionnement, et à l'unanimité moins deux voix contre pour le volet investissement.

STRATÉGIE FINANCIÈRE DE 2015 À 2020

Cette stratégie financière s'appuie sur un postulat de base : préserver la capacité d'investissement de la commune malgré le contexte financier défavorable.

En effet, même si la politique dynamique d'investissement du mandat 2008/2014 structure encore fortement le début de ce nouveau mandat, il est indispensable de continuer à doter la commune des outils nécessaires à son développement (urbanisme, éco-quartier, circulations douces, Jardin de La Saline, école maternelle).

Et ceci malgré une équation financière de plus en plus difficile avec une inflation proche de zéro, une reprise économique qui tarde à se traduire sur le terrain, et, pour couronner le tout, une très importante baisse des dotations de l'Etat qui atteindra son maximum en 2017. Ainsi, au lieu d'être dans une dynamique positive de nos ressources, comme cela était le cas ces vingt dernières années, la commune subit, toutes choses égales par ailleurs, une baisse importante de ses recettes.

Pour faire face à cette dégradation des ressources, le maire a détaillé une action à trois niveaux : la maîtrise des dépenses, la mutualisation, et un recours limité à la fiscalité tout en contenant l'endettement à 1 200 €/habitant.

Concernant la maîtrise des dépenses, toutes les rubriques seront passées au peigne fin. Les économies en train de vie seront systématiques: affranchissement du courrier, communication, réceptions, petits matériels et fournitures, Traditions de Noël, médiathèque, La Saline... Tous les usagers des locaux municipaux seront mobilisés pour baisser les dépenses en eau, électricité, chauffage. Par l'intermédiaire de tableaux de bord dans un premier temps, et en ayant recours aux participations financières si les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Concernant la mutualisation des moyens, le maire s'est fixé un objectif de 100.000€ d'économie par an à 2017: le rapprochement de La Saline avec la Nef de Wissembourg, l'action de la communauté de communes au niveau de l'école de musique, des piscines, des groupements de commandes, et des ressources humaines font partie des moyens à mettre en œuvre.

Pour ce qui est de la fiscalité, le maire a proposé une augmentation de 5% des taux en 2015 pour faire la jointure, sachant que la dernière augmentation importante date de près de 20 ans. Avec l'espoir de ne plus devoir recourir à la fiscalité à condition que l'Etat ne supprime pas deux autres dotations spécifiques dont bénéficie encore la commune : au titre d'ex-chef-lieu de canton et au titre de la réforme de la taxe professionnelle.

La mise en œuvre de cette stratégie devrait permettre à la commune d'investir plus de 2 M€ nets (subventions et participations de tiers déduites) sur les années 2016 à 2019.

FONCTIONNEMENT

En préliminaire du vote du budget, l'assemblée a entériné l'augmentation de 5% des taux des quatre taxes, à l'unanimité moins deux voix contre.

En intégrant cette augmentation les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3.049.474€, en augmentation de 3,8% par rapport au budget primitif de 2014.

La baisse des dotations, non encore précisément connue lors du vote du budget a été estimée à 10%, une baisse globalement compensée par l'augmentation de la fiscalité. Le surplus de 2015 par rapport à 2014 est surtout lié à un décalage d'une partie des recettes de ventes de bois qui n'a pu être finalisée l'année dernière.

Les dépenses augmentent de 2,9% par rapport au budget primitif de 2014, ce qui permet d'escompter un résultat de 606.763€ pour 2015.

INVESTISSEMENT

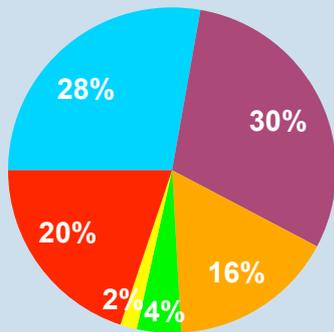
Les dépenses d'investissement de 2015 se montent à 3.821.151€, dont 2.317.463€ d'investissements réels.

L'essentiel des investissements réels concerne les projets déjà engagés : 1.010.000€ TTC pour le complexe sportif, 165.000€ TTC pour la synagogue, 175.070€ TTC pour la fin des opérations du pôle scolaire.

Dans les nouveaux projets, il faut noter les travaux de prévention des coulées d'eau boueuse à Hohwiller pour 300.000€ TTC, les circulations douces pour 124.440€ TTC, la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école maternelle et pour l'éco-quartier pour respectivement 60.000€ et 42.000€ TTC, ...

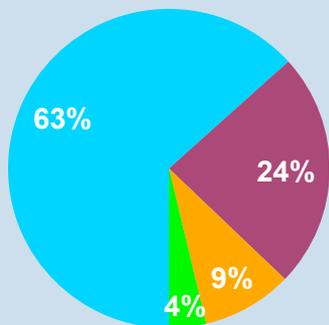
Au total ce plan d'investissement entraînera un emprunt supplémentaire d'environ 320.000€.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES DE PERSONNEL	846 900 €
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	914 300 €
AUTRES CHARGES	499 011 €
CHARGES FINANCIÈRES	132 500 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	50 000 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	606 763 €
TOTAL	3 049 474 €

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

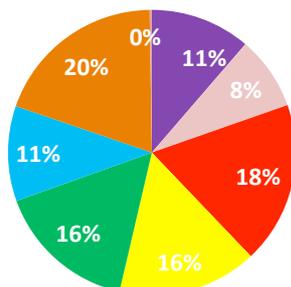


IMPÔTS ET TAXES	1 930 862 €
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	727 462 €
PRODUITS SERVICES ET DOMAINE	277 600 €
AUTRES PRODUITS	113 550 €
TOTAL	3 049 474 €



DÉPENSES D' INVESTISSEMENT	TTC
Aménagement derrière le presbytère catholique	22 000 €
Réfection impasse Plattenweg	18 000 €
Réfection mur de la maison de la musique et des associations	12 000 €
Mobilier urbain	10 000 €
Signalisation + marquage	15 000 €
Aménagement extrémité de la rue du Maire Geiger	70 000 €
Travaux ponctuels, rénovation voirie et aménagements	39 338 €
Rénovation éclairage public	18 750 €
Jardin de la Saline (solde 1ère tranche et études générales)	46 915 €
Circulations douces	124 440 €
Espace cinéraire à Soultz-sous-Forêts	30 000 €
TOTAL VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS	406 443 €
Travaux d'extension du gymnase	1 010 000 €
Travaux au parc du Bruehl	5 600 €
TOTAL SPORTS LOISIRS CULTURE	1 015 600 €
Divers travaux dans les bâtiments communaux	23 000 €
Remplacement fenêtres et chapeaux chinois à la Synagogue	165 000 €
Pôle scolaire et de la petite Enfance (reste à payer)	175 070 €
Ecole maternelle (maîtrise d'œuvre, début des travaux)	60 000 €
Aménagement de la cave de l'annexe de la mairie en salle d'archivage	28 000 €
Pôle des services (divers travaux)	8 000 €
TOTAL BÂTIMENTS	459 070 €
Ecoles : matériels divers + matériel informatique	27 310 €
Mairie: matériel informatique	2 500 €
Médiathèque : matériels divers	2 500 €
La Saline : matériels divers	10 000 €
Gîte et matériels divers	5 975 €
Services techniques : matériels divers	3 610 €
TOTAL MATÉRIEL	51 895 €
Acquisition propriété Kohler	38 955 €
Frais de notaire et topographie	3 500 €
Travaux pour les bassins de prévention des coulées de boues à Hohwiller	300 000 €
Maîtrise d'œuvre pour l'éco quartier	42 000 €
TOTAL DIVERS	384 455 €
INVESTISSEMENT RÉEL	2 317 463 €
Remboursements Emprunts	243 041 €
Déficit d'investissement de 2014	1 235 578 €
Subvention d'équipement	25 069 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015	3 821 151 €

FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT



SUBVENTIONS ET PARTICIPATION DE TIERS	430 685 €
NOUVEL EMPRUNT	318 327 €
EMPRUNT POUR LE COMPLEXE SPORTIF (contracté en 2014)	700 000 €
LIGNE DE TRÉSORERIE (pour préfinancement TVA)	600 000 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	606 763 €
REMBOURSEMENT DE LA TVA	412 000 €
EXCÉDENT EXERCICE ANTÉRIEUR	743 979 €
AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 397 €
TOTAL DU BUDGET D' INVESTISSEMENT	3 821 151 €

ORDURES MÉNAGÈRES : PASSAGE À LA REDEVANCE INCITATIVE

La Communauté de Communes de l'Outre-Forêt, la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn et celle du Pays de Wissembourg, adhérentes au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, vont instaurer la redevance incitative au 01 janvier 2016. L'objectif premier de la redevance incitative est la réduction du tonnage d'ordures ménagères collectées et traitées.



PREMIÈRE ÉTAPE : IDENTIFIER LES BACS DES REDEVABLES AU MOYEN D'UNE PUCE ÉLECTRONIQUE AU COURS DU DEUXIÈME SEMESTRE 2015

Chaque usager sera averti par un courrier d'information du passage de l'équipe chargée de la mise en place de la puce d'identification. A ce courrier, sera jointe une fiche de renseignements à compléter. Il sera demandé à l'usager de sortir son/ses bacs devant son domicile

et d'y apposer la fiche de renseignements dûment complétée, il sera précisé à quelle date le/les bacs devront être sortis et pendant combien de temps.

DEUXIÈME ÉTAPE : MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE AU 1^{ER} JANVIER 2016

La fréquence de ramassage restera hebdomadaire comme la loi l'impose, le camion continuera donc de passer 52 fois par an. L'incitation à diminuer le poids et le volume des déchets sera financière: si vous ne sortez pas la poubelle chaque semaine, vous payerez moins cher que si vous la sortez à chaque passage du camion. Vous aurez donc intérêt à ne présenter votre bac que lorsqu'il sera plein. Votre facture semestrielle sera établie en fonction du nombre de levées de votre/vos bacs sur la même période. Cela ne veut pas dire que si vous ne sortez plus du tout votre bac, vous ne payerez plus rien, un nombre minimum uniforme de levées sera facturé à tous les redevables.

Le système définitif de facturation sera arrêté par le conseil communautaire au cours du deuxième semestre 2015.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Système d'identification RFID-UHF (Radio Frequency Identification - Ultra Haute Fréquence).

- Une puce adhésive est simplement appliquée sur chaque bac à ordures déjà en place. Elle permet d'identifier le bac et donc de connaître son volume et son propriétaire.
- Un boîtier (système central de lecture) embarqué dans le camion lit et enregistre l'identifiant de la puce correspondant au bac collecté et l'attribue à l'usager concerné ainsi qu'au volume donné.
- Un logiciel de facturation établit la facture de chaque usager en fonction de son volume de déchets collectés.
- Dès présentation du bac à l'arrière du camion, sans aucune manipulation particulière des agents, la poubelle est "lue" et "reconnue".
- Autonome, le système embarqué se met en route et s'éteint automatiquement en même temps que le camion de collecte, sans aucune intervention des agents.
- Sans changer de poubelles, la puce RFID-UHF se colle partout, même sur les bacs métalliques.
- Sans changer les véhicules de collecte, le système embarqué s'adapte à tous les types de camions, sans aménagement ou prédisposition particulière.



UNE NOUVELLE VIE POUR LA GÉOTHERMIE À SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Le site géothermique de Soultz-sous-Forêts/Kutzenhausen existe maintenant depuis près de 30 ans. Il est devenu, au fil du temps, un des sites de recherche les plus connus au niveau mondial pour la géothermie profonde. Les forages se sont succédé entre 1987 et 2005. Les recherches ont aussi engendré un fort incident sismique en 2003, qui a conduit à changer de stratégie. De la technique HDR (Injection d'eau dans les roches chaudes sèches) on est passé à la technique EGS (valorisation de l'eau chaude qui existe déjà dans le sous-sol). Enfin, en 2008, les premiers KWH d'électricité ont été produits, sous les yeux du Premier Ministre François Fillon. L'expérience accumulée à Soultz-sous-Forêts a également permis de développer le site de Rittershoffen. « Le site de Soultz-sous-Forêts est un peu le papa des projets liés à la géothermie » a affirmé aux DNA Guerric Villadangos, le co-gérant du GEIE, en mars dernier. Mais en prenant de l'âge, l'équipement de Soultz-sous-Forêts n'allait-il pas être poussé à la retraite ?

UNE NOUVELLE VIE APRES BIEN DES INCERTITUDES

Depuis 2012, la question de la pérennité du site de Soultz-sous-Forêts pouvait légitimement se poser. Le renouvellement des subventions publiques se faisait attendre, que ce soit du côté français ou du côté allemand. Et ceci malgré l'engagement des élus locaux et la visite d'une délégation du Sénat le 25 avril 2013. Finalement les choses se sont dénouées au début du mois de mars. Monsieur Guerric Villadangos a pu annoncer un plan d'action en trois actes.

PREMIER ACTE :

LA CONVERSION DU SITE DE RECHERCHE EN SITE DE PRODUCTION

Electricité de Strasbourg et EnBW (Energie Baden Wurtemberg) ont décidé de faire du site de Soultz-sous-Forêts un vrai site de production. Les installations anciennes ont été démontées. Une nouvelle usine est en construction. Pour ce faire, 11 millions d'€ vont être investis sur 3 ans, dont 5 millions dès 2015. La production d'électricité débutera au premier trimestre 2016. Elle devra atteindre un niveau équivalent aux besoins d'une ville de 5.000 habitants.

DEUXIÈME ACTE :

LA VALORISATION DE L'EAU CHAUDE RÉSIDUELLE

Une fois le site en production réelle, la chaleur résiduelle pourra être disponible sept jours sur sept, grâce notamment à l'existence de 3 puits actifs. Des industriels du secteur ont déjà montré de l'intérêt pour cette énergie qui va, progressivement, devenir pleinement concurrentielle.

TROISIÈME ACTE :

LA RECHERCHE N'EST PAS OUBLIÉE

Soultz-sous-Forêts a, pendant 30 ans, été un lieu de recherche majeur en termes de géothermie profonde. Si les deux acteurs qui vont porter l'ère de l'industrialisation ne vont pas continuer à faire vivre la flamme de la recherche, celle-ci ne quittera tout de même pas la localité. Comme il est rappelé dans un article récent des DNA « le site soultzois pourra être utilisé dans le cadre des études ou recherches menées par le LabEx, le Laboratoire d'excellence en géothermie profonde (école et observatoire des sciences de la terre, qui dépend de l'université de Strasbourg), et le Cogeo (consortium du LabEx et d'industriels) ».



LA VOLONTÉ DE LA COMMUNE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ACCOMPAGNER CETTE NOUVELLE VIE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME AVAIT DÉJÀ ANTICIPÉ CETTE ORIENTATION

La commune et la communauté de communes ont évidemment la volonté d'accompagner fortement cette nouvelle étape de la géothermie profonde à Soultz-sous-Forêts. Le plan d'urbanisme -PLU- avait d'ailleurs déjà anticipé cette orientation en prévoyant deux zones à urbaniser à destination d'activités économiques utilisant la géothermie, dont une vingtaine d'hectares à proximité immédiate du site.

Par ailleurs, ce même plan d'urbanisme comporte une zone de servitude de projet, à proximité immédiate de l'AFPA, sur l'emplacement actuel du Comptoir Agricole. Cette zone a vocation à accueillir des activités tertiaires et de bureau, en particulier des locaux permettant d'accueillir, de favoriser et de développer les activités d'études et de recherche du « Laboratoire d'excellence en géothermie profonde ». Cette stratégie d'accompagnement, le Maire de Soultz-sous-Forêts et Président de la communauté de communes l'a notamment présentée lors de la conférence tri-nationale sur la géothermie profonde dans le Rhin Supérieur à Offenbourg.

L'OPPORTUNITÉ DU PLAN DE REVITALISATION SUITE À LA FERMETURE DE LA BA901

La fermeture de la BA901 de Drachenbronn va amener l'Etat à mettre en œuvre un plan de revitalisation du territoire sur le plan économique. Une opportunité et un accélérateur potentiel pour faire de la géothermie profonde, cette énergie d'avenir, un élément structurant du tissu industriel de notre territoire. La commune de Soultz-sous-Forêts et la communauté de communes de l'Outre-Forêt sont prêtes à relever le défi !

ACCUEIL EN RESTAURATION ET EN HÉBERGEMENT

Soultz-sous-Forêts / Hohwiller n'est pas à proprement parler une destination touristique. Mais notre commune dispose de plusieurs atouts pour que des touristes fassent étape chez nous.

Quatre édifices font partie des monuments historiques : l'église protestante de Soultz-sous-Forêts, l'église simultanée Saint Jean-Baptiste de Hohwiller, la maison Muntz-Kiener, et la synagogue. Hohwiller est classée commune quatre fleurs depuis plus de 40 ans. L'itinéraire du chemin de Saint Jean de Compostelle passe par Soultz-sous-Forêts. Le site de géothermie profonde est devenu, au fil des années, un lieu de tourisme industriel. La densité de notre tissu industriel et tertiaire génère forcément, de son côté, du tourisme d'affaires. Enfin l'activité culturelle n'est pas en reste, notamment avec La Saline qui est tout de même l'un des quatorze relais culturels d'Alsace. Face à ces dynamiques, notre capacité d'accueil en hébergement reste très faible, avec le seul gîte d'étape communal. Par contre, sur le plan de la restauration, le paysage se structure de plus en plus...

LE TALON D'ACHILLE DE L'HEBERGEMENT

L'absence d'une offre d'hébergement constitue un véritable handicap. C'est d'ailleurs un point faible général en Alsace du Nord. Nous avons, pendant quelque temps, pu espérer l'implantation d'un hôtel d'une certaine taille. Malheureusement, le projet ne s'est pas concrétisé. La municipalité est donc, elle-même, montée en première ligne et a créé un gîte d'étape communal. Il monte progressivement en charge. Ce n'est évidemment pas suffisant pour être crédible sur le plan de l'hébergement. Des projets privés, portant notamment sur la création de chambres d'hôtes, sont actuellement en réflexion. Espérons qu'ils pourront aboutir.

LA RESTAURATION TRADITIONNELLE SE RENFORCE

Avec les restaurants « Au Bœuf » et « La Grange Fleurie », Hohwiller est bien dotée dans ce secteur, et ceci depuis des années. A Soultz-sous-Forêts, les choses se sont avérées nettement plus difficiles. L'ouverture du restaurant « Au Soleil » a permis de redonner une belle visibilité à la restauration traditionnelle à Soultz. Il reste à espérer que le restaurant de la rue Geiger puisse à nouveau ouvrir et encore compléter l'offre.

UNE BONNE COUVERTURE EN RESTAURATION RAPIDE

La restauration rapide, quant à elle, s'est bien développée. Le restaurant « Le Nil » en est un des meilleurs exemples. « Pizza Express » est également un acteur important, déjà présent depuis un certain temps. « Pizza de Nico » vient de s'installer et a consolidé l'offre avec une ouverture tous les soirs, sept jours sur sept. Le dimanche soir, le paysage est complété par « Pizza Fab », un entrepreneur local. Sans oublier les animations de restauration du « Seven » et le snack « Istanbul » rue du Docteur Deutsch. Les jours de semaines, il est également possible de se restaurer chez « Saint Honoré » ou d'acheter un sandwich dans les boulangeries « Cottentin » et « O délices d'Enzo ».



Les restaurants à Hohwiller

Deux nouveaux acteurs à Soultz





CEFA en « Une »

L'industrie est le moteur du développement économique. Cette industrie qui, dans le territoire, emploie jusqu'à 40% des actifs, présente à Soultz-sous-Forêts toutes les potentialités d'un tissu économique dynamique.

A côté de GUNTHER TOOLS et WALTER, deux entités du groupe international SANDWIK, nous avons la chance de pouvoir également compter sur des sociétés portées par des entrepreneurs locaux. Nous avons ainsi évoqué, dans notre dernière édition, la société HEUMANN à l'occasion de la remise du mérite agricole à sa Directrice Générale. Une distinction en rapport avec la place de cette entreprise dans l'industrie alimentaire. Aujourd'hui c'est CEFA qui est en une, à l'occasion d'une belle cérémonie de remise de clés de deux vedettes F2 au Général de Division commandant l'école du génie, le 9 décembre dernier à Angers.

UNE DEMONSTRATION IMPRESSIONNANTE DEVANT UN PARTERRE DE PERSONNALITES

en compagnie du Président de la CEFA, Frédéric SCHMIDT, et du Maire de Soultz-sous-Forêts. Le Général a ensuite procédé au baptême d'une des deux vedettes livrées par la CEFA.



La démonstration qui a suivi a permis de souligner la maniabilité de la vedette, en toute circonstance. L'intervention en cas de panne d'un engin de franchissement-EFA a ainsi pu être simulée.



Toutes les composantes des relations entre l'armée et l'industrie étaient représentées. De nombreux officiers et officiers supérieurs issus de la Section Technique de l'Armée de Terre, de la Structure Intégrée du Maintien en Condition Opérationnelle des Matériels Terrestres, et de la Direction Générale pour l'Armement, entouraient la délégation de la CEFA pour accueillir le Général de Division ALABERGÈRE, commandant de l'école du génie, sur le site des opérations.

Les opérations ont débuté par le coupé de ruban par le Général ALABERGÈRE,

A noter qu'un tout jeune ingénieur du cru, Cédric GRIES, était notamment à la manœuvre.

LA CEREMONIE AU MESS DE L'ECOLE DU GENIE

Après la démonstration, tout le monde s'est retrouvé au mess de l'école du génie pour une remise de l'ordre national du mérite à Monsieur ROY, un collaborateur de longue date de la CEFA.

Mais la cérémonie a surtout mis en évidence l'audience et la place de la CEFA auprès des différentes institutions

présentes. Une situation que n'ont pas manqué de souligner le Général ALABERGÈRE et le Maire de Soultz-sous-Forêts dans leur intervention respective. Le Président SCHMIDT a alors évoqué le travail de longue haleine, également porté pendant de nombreuses années par son père et un ensemble de collaborateurs, qui a permis d'arriver à ce niveau de relation et de confiance entre les partenaires concernés.

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

UN TROPHÉE D'OR POUR « A L'Ô DE ROSE »

Lundi 2 février :

La CCI a organisé, comme chaque, la remise officielle des Trophées de l'accueil dans ses locaux, route de Colmar à Strasbourg. Même si l'affluence était quelque peu limitée, ce sont tout de même 199 lauréats qui ont été mis à l'honneur. Et parmi eux, Camille Stoll et son magasin «A l'Ô de Rose» à Soultz-sous-Forêts qui a décroché un Trophée d'Or!



L'AFPA À LA RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Vendredi 13 mars :

Le site de Soultz-sous-Forêts de l'AFPA a ouvert ses portes aux industriels, aux élus et à toutes les instances du territoire impliquées dans l'emploi et la formation professionnelle. En présence du maire et du député Reiss, la séquence a commencé par une visite du site et un dialogue direct avec les stagiaires présents dans les différentes filières de formation. En deuxième partie de la matinée l'AFPA a présenté les résultats d'une consultation des entreprises du secteur concernant leurs attentes en matière de formation professionnelle. Une démarche clairement orientée vers une plus grande place de la formation en et avec les entreprises dans l'activité de l'AFPA, baisse des aides publiques oblige.



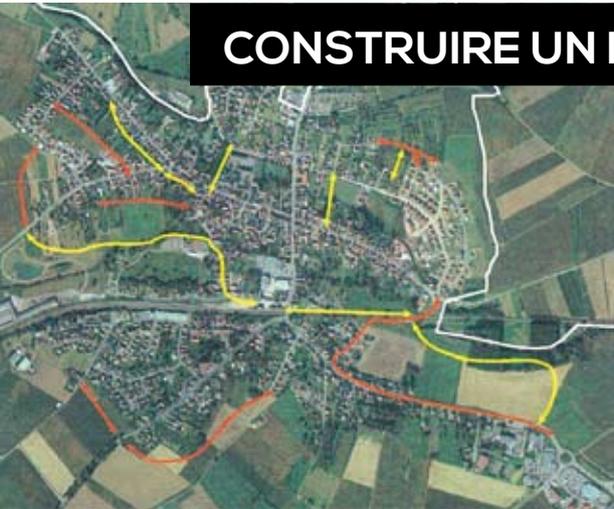
MARC FROHN OUVRE SON ATELIER

Samedi 28 et dimanche
29 mars :

Marc Frohn, meilleur ouvrier de France en sculpture sur bois, établi à Hohwiller, a ouvert les portes de son atelier dans le cadre des journées européennes des métiers d'art. Les visiteurs ont pu admirer quelques belles pièces en cours de réalisation, en particulier des sculptures pour un orgue en construction ou des restaurations de meubles anciens... Impressionnant !



CONSTRUIRE UN RÉSEAU DE CIRCULATIONS DOUCES



Carte des liaisons en modes doux dans le PLU

Soultz-sous-Forêts est un centre de services au cœur du territoire de l'Outre-Forêt. L'accès à ces services, en particulier en modes doux, est donc un enjeu majeur pour notre localité et pour l'ensemble du territoire.

L'étude sur le schéma cyclable Intercommunal, réalisé en 2011 par les communautés de communes de Sauer-Pechelbronn, du Hattgau et du Soultzerland, a clairement mis en évidence cette réalité.

Le PLU, finalisé en 2012, a tracé la carte des liaisons permettant de faciliter les déplacements en modes doux sur le plan intercommunal et communal au sein de notre localité. Enfin le diagnostic du plan de déplacement du collège de 2013, en montrant que 49% des élèves de Soultz-sous-Forêts se rendent au collège en

voiture, n'a fait que renforcer la nécessité d'agir en la matière. Dans sa séance du 7 janvier 2015, le conseil municipal a donc décidé de lancer un plan de développement du réseau de circulations douces, à mettre en œuvre en six lots de 2015 à 2017, pour un montant approchant les 400.000€. Ce plan a été classé dans les projets structurants du contrat de territoire. Les lots 1 et 2 seront mis en œuvre dès 2015.

UN GRAND PLAN DE RÉALISATION DU RÉSEAU DE CIRCULATIONS DOUCES



COMME LE MONTRE CE SCHÉMA, LES SIX LOTS SONT STRUCTURÉS COMME SUIT :

- **LOT 1** : aménagement, par marquage, de la rue de Seltz
- **LOT 2** : sécurisation de la traversée de la RD 264 et de la circulation en mode doux dans la rue des Vignes
- **LOT 3** : sécurisation des abords du collège
- **LOT 4** : premier volet de complément du réseau de pistes cyclables en site propre – jonction rue de Pechelbronn/gare
- **LOT 5** : deuxième volet de complément du réseau de pistes cyclables en site propre – cheminement pour arriver au collège
- **LOT 6** : troisième volet de complément du réseau de pistes cyclables en site propre – lien entre la rue du Frohnacker et la gare

Les trois premiers lots sont surtout axés sur la sécurité. En effet la première attente des usagers pour se déplacer en modes doux réside dans la sécurité. Les trois derniers lots permettront ensuite d'étoffer le réseau et de renforcer la connexion au schéma Intercommunal.

LOT 1 : AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE SELTZ

DEUX OBJECTIFS SONT ASSIGNÉS À CETTE OPÉRATION :

Renforcer la sécurité dans la traversée du carrefour après le passage à niveau, entre la rue de Seltz et la route de Strasbourg, et partager formellement l'espace de la rue de Seltz entre circulation automobile, stationnements et circulations en modes doux. Il est à noter que les stationnements ne sont pas du tout pris en compte dans le marquage actuel. L'avant-projet a été soumis à la Préfecture au titre de route à grande circulation. Les options proposées, notamment en termes de largeur de chaussée suite à l'implantation d'emplacements de stationnement empiétant sur la voie de circulation automobile, ont été validées par le Préfet. Une concertation sera organisée avec les riverains pour finaliser l'implantation des parkings.



Cohabitation entre voitures, cyclistes, piétons et le stationnement

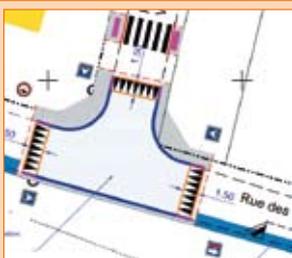
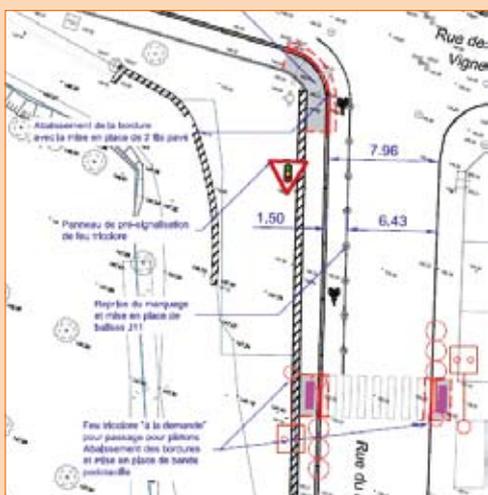


Carrefour entre la route de Strasbourg et la rue de Seltz

LOT 2 : IMPLANTATION D'UN FEU ROUGE DE RÉGULATION RUE DU DOCTEUR DEUTSCH ET SÉCURISATION RUE DES VIGNES

CE LOT RÉPOND À UN ENJEU MAJEUR:

Sécuriser les déplacements doux entre le lotissement Plein Sud, les écoles et la médiathèque. Il permettra aussi de donner toute sa pertinence au chemin cyclo-piétonnier du Froeschwillerbach. Enfin, avec le réaménagement de la rue de Seltz, il assure un meilleur lien avec le collège. La traversée de la rue du Docteur Deutsch sera équipée d'un feu de régulation de « type Surbourg ». L'îlot central sera supprimé. L'espace de circulation douce du côté du cours d'eau sera élargi par la mise en place de plots. Une stratégie à trois niveaux est prévue pour limiter la vitesse dans la rue des Vignes : surélévation du croisement entre la rue des Vignes et la rue du Vignoble, implantation de plots de délimitation des stationnements et mise en place de coussins berlinois au petit rond-point du lotissement Plein Sud.



LA RÉNOVATION DE LA SYNAGOGUE

Le chantier est en cours. Les travaux devraient s'achever pour le mois de septembre.

L'opération sera finalement un peu plus onéreuse que prévu. En effet le mauvais état de conservation et d'étanchéité de la toiture zinc se trouvant au niveau du passage du plan carré au plan octogonal a été confirmé. Ceci entraîne une plus-value de près de 16.000€ HT. Au total, l'opération se monte à un peu plus de 153.000€, avec un subventionnement de près de 40%. Rappelons que le projet fait suite à la nécessité de remplacer les fenêtres, dont l'encadrement a été attaqué par un champignon. Le remplacement à l'identique a été refusé par le Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a demandé un vitrail en rapport avec l'importance historique du bâtiment. Le conseil municipal a, alors, décidé de compléter la rénovation en redonnant également aux tourelles leur aspect d'origine.



Par contre la couverture de ces tourelles en zinc a été confirmée par le conseil municipal dans sa séance de juin. L'option en ardoise, évoquée lors des premières réunions de chantier, aurait encore augmenté la facture de près de 20.000€.

COMPLEXE SPORTIF, OBJECTIF : SEPTEMBRE



Le 22 avril le Président du syndicat mixte du collège et le maire de Sultz-sous-Forêts ont fait le point de l'avancement des travaux du complexe sportif avec les représentants des associations et du principal du collège.

Entre-temps les travaux de l'extension ont été menés à terme et le réaménagement du gymnase a

débuté le 1^{er} juin comme prévu. Concernant le mobilier de l'extension, le conseil municipal de Sultz-sous-Forêts a procédé à une mise en concurrence et l'ensemble des éléments est maintenant commandé. A noter que l'espace convivial fait l'objet d'un aménagement intégré.

Dès fin mai le judo a utilisé le nouveau dojo pour la remise des médailles aux jeunes judokas du secteur. Il a également tenu son assemblée générale dans ces mêmes lieux.





UN SITE CINÉRAIRE EN BONNE ET DUE FORME

La commune dispose d'un columbarium depuis plusieurs années. Au-delà de ce premier équipement, la loi fait obligation aux communes de plus de 2000 habitants de s'équiper d'un site cinéraire complet. En effet les seules destinations possibles et légales pour les cendres d'un défunt sont le cimetière ou le site cinéraire (inhumation dans une sépulture, dépôt dans un columbarium, scellement sur un monument funéraire ou dispersion dans l'espace aménagé à cet effet), ou l'inhumation en pleine nature ou dans une propriété privée mais seulement sur autorisation préfectorale. Les commissions cimetière et projets et travaux se sont donc réunies pour discuter de l'aménagement d'un espace cinéraire complet au cimetière de Soultz-sous-Forêts.



LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ :

- de prévoir un aménagement global pouvant répondre aux besoins sur les 20 années à venir
 - de réserver une place pour un agrandissement mesuré du columbarium, mais sans extension pour le moment car les gens optent maintenant plutôt pour des cavurnes (petites sépultures pouvant accueillir jusqu'à quatre urnes)
 - de créer un espace pour cinquante cavurnes, à organiser par lots de 10, avec réalisation d'une première tranche
 - de créer un jardin du souvenir dans un espace assez conséquent avec indication du lieu par une stèle et mise en place d'un support pour permettre d'apposer des plaques pour ceux qui le souhaitent
 - la mise en place d'une table de cérémonie et l'implantation de bancs.
- Une ligne de crédit de 25.000€ HT a été inscrite au budget.

LE POINT SUR...

Ce bloc-notes dresse un rapide état des lieux des autres dossiers en cours de traitement.

LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le conseil municipal de février a approuvé un avant-projet de près de 700.000€ HT basé sur l'avant-projet sommaire réalisé en 2010. Une subvention de 64.000 € a été inscrite dans le contrat de territoire. L'Etat a également annoncé une subvention de 96.700€. La sélection du maître d'œuvre est en cours. L'objectif de fin des travaux est positionné à la rentrée 2016.

PRÉVENTION DES COULÉES D'EAU BOUEUSE À HOHWILLER

Sur la base de l'étude menée par le cabinet SAFEGE, deux subventions ont été obtenues : 40.000€ de la part du conseil départemental et 45.000€ de la part de l'Etat pour un coût total estimé à 250.000€ HT. La maîtrise d'œuvre a été attribuée lors du conseil municipal de juillet.

JARDIN DE LA SALINE

Le conseil municipal a approuvé, dans sa séance de juin, la dernière mouture présentée par le cabinet Kubler. Le montant total des travaux se situe entre 1,1 M€ et 1,25 M€. Une première tranche de 500.000€ concernant le parking sur l'ancien terrain Sturm devrait se réaliser au cours de ce mandat. Un nouvel échange est prévu avec la société MATCH avant la modification du PLU qui devrait, début 2016, entériner les principes d'aménagement du secteur

ECO-QUARTIER

Le scénario d'aménagement se précise. Les grandes alternatives élaborées par le cabinet URBITAT ont été présentées au conseil municipal de juin. Le comité de pilotage du 25 juin et la réunion publique du 7 juillet ont eu lieu dans la foulée.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune a atteint un nouveau record avec plus de 48.000 visites en 2014. Et la fréquentation continue de progresser. Une refonte va être entreprise pour l'adapter à notre actuelle charte graphique et l'ouvrir à de nouveaux services 2.0.





DES TRADI'SONS DE NOËL AUX NOËLS EN OUTRE-FORÊT

Après avoir plongé dans les années 50 en 2013, le festival des Tradi'sons de Noël a invité la population à remonter le temps pour se projeter au XVIII^e siècle. Un siècle marqué par le Bailli Geiger qui a construit son château, l'actuel presbytère catholique, à Soultz-sous-Forêts. Les grandes composantes de ce Noël 2014, l'exposition et les conférences, la pièce de théâtre, les danses du marché de Noël, le conte au pied de l'arbre de Noël géant, ont été imprégnés de cette période. Au moment où nous rédigeons cet article, se profile déjà à l'horizon le Noël 2015. L'occasion d'étendre la formule des Tradi'sons à l'ensemble du territoire avec, en cette année du 70^e anniversaire de la libération, le thème « Les Noël's d'après-guerre en Outre-Forêt ».

NOËL AU XVIII^E SIÈCLE

Les festivités ont débuté le vendredi 28 novembre avec l'illumination de la ville et l'allumage de première bougie de l'Avent, animés par les chansons de Noël du groupe de chant des TAP'S. Puis les choses se sont enchaînées avec « Chanter Noël à Soultz-sous-Forêts ».

Le 1^{er} décembre, c'est le calendrier de l'Avent qui est entré en scène. En fait un sapin-calendrier, le sapin recevant les figurines réalisées par les enfants de l'école maternelle. Une belle innovation et un sapin qui va enrichir sa décoration jusqu'à Noël. Le même jour, la saga de Frau Holle a débuté devant la maison de Dame Hiver, au pied de l'arbre de Noël Géant. Une saga qui se déroulera en quatre épisodes.

Le vernissage de l'exposition sur le Bailli Geiger et son château, par Alfred Scheidt, a été au cœur des cérémonies d'inauguration. Une exposition qui sera très bien fréquentée, ainsi que les deux conférences animées par Alfred Scheidt et Jean-Claude Streicher.

Autre pilier du festival, la pièce de théâtre. « Le Sapin de la discorde » a allié harmonieusement histoire locale, conte de Noël et intrigue. Une vraie réussite où le château Geiger et son Bailli ont tenu la vedette.

Pour le reste, les animations dans La Saline, le marché de Noël et les magnifiques danses de Pointes de Pied, les concerts avec « Weihnachte im Bitcherland » de Charly Damm, l'Ensemble Vocal, l'école de musique et le chant participatif,

les interventions, lors de l'allumage des bougies, des Cors des Vosges du Nord, de Pêl Mël, de Vocallys, ont donné toute sa dimension au festival !

LES NOËLS D'APRÈS-GUERRE EN OUTRE-FORÊT

Le concept s'inspire de ce qui est réalisé depuis plusieurs années à Soultz-sous-Forêts dans le cadre du Festival des Tradi'sons de Noël : conjuguer un fait historique ou une période historique du territoire avec le temps de Noël de la période. Et, en cette période du 70^e anniversaire de la libération, c'est tout naturellement le sujet des « Noël's d'après-guerre en Outre-Forêt » qui a été retenu.

L'animation a pour objectif de plonger le visiteur dans cette ambiance des « Noël's d'après-guerre » à travers le territoire en explorant quatre grands thèmes : les métiers du feu à Betschdorf, la gastronomie de Noël à Kuhlendorf, les jouets et l'ambiance de Noël à Hatten, l'animation culturelle et les décorations de Noël à Soultz-sous-Forêts.

L'accessibilité aux différents sites sera assurée par un transport en commun régulier avec un autocar d'époque, en particulier pour les visiteurs venant par le TER.



LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTE SES VŒUX POUR 2015



PALMARÈS DU CONCOURS « LES LUMIÈRES DE LA VILLE » :

CLASSEMENT	LES LAUREATS
1 ^{er} prix	M. et Mme Bruno FRANK 30, rue du Maire Geiger - SOULTZ-SOUS-FORETS
2 ^e prix	M. et Mme Eric SCHIMPF 51, rue de Lobsann - SOULTZ-SOUS-FORETS
3 ^e prix	M. et Mme Claude BRAEUNER 2b, rue Louis-Philippe Kamm - SOULTZ-SOUS-FORETS
4 ^e prix	M. et Mme Georges JAEGER 28, rue Principale - HOHWILLER
4 ^e prix ex-aequo	M. et Mme Michel MATHES 4b, rue Louis-Philipp Kamm - SOULTZ-SOUS-FORETS
6 ^e prix	M. et Mme Bernard LASCH 20 rue du Maire Laeuffer - SOULTZ-SOUS-FORETS
7 ^e prix	M. et Mme Michel HAUSHALTER 4, chemin du Sel - SOULTZ-SOUS-FORETS
8 ^e prix	M. et Mme Frédéric DAAB 19, rue du Frohnacker - SOULTZ-SOUS-FORETS
9 ^e prix	M. et Mme Pierre MORTIER 9, rue du Vignoble - SOULTZ-SOUS-FORETS
10 ^e prix	M. et Mme Ernest ROTT 4, rue de Hoffen - HOHWILLER

Par ailleurs M. et Mme Claude GRIEBEL (Soultz-sous-Forêts) ont obtenu une mention spéciale du jury, qui a aussi souhaité adresser ses encouragements à M. et Mme Paul BOISSARIE (Soultz-sous-Forêts), M. Alain STAAT - Mme Mireille RIEFFEL et M. et Mme Sacha SELIGMANN (Hohwiller), M. et Mme Bernard LIEVRE et M. et Mme Alfred SCHMITT (Soultz-sous-Forêts).

Cette cérémonie s'est tenue dans un contexte tout à fait particulier.

Après l'attentat contre Charlie Hebdo le mercredi, l'attentat contre une policière le jeudi, le vendredi 9 janvier a été une nouvelle journée de terreur au cours de laquelle quatre personnes vont trouver la mort dans l'Hyper Cacher. Malgré ces événements tragiques, la municipalité a tenu à maintenir la cérémonie des vœux. En toute sobriété !

En introduction de son discours, le maire a longuement évoqué ces trois jours de tragédie et appelé à la mobilisation autour des valeurs de la République. Puis entre la rétrospective 2014 et les perspectives 2015, il n'a pas oublié d'accueillir les nouveaux arrivants dans la commune. Toutes celles et tous ceux qui ont contribué à embellir la commune de Soultz-sous-Forêts / Hohwiller ont ensuite été distingués.

Après la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour de la traditionnelle galette, apportée par les acteurs de la pièce de théâtre « Le Sapin de la Discorde » qui a rencontré un franc succès lors des Tradi'sons de Noël.



PALMARÈS DU CONCOURS « LES PLUS BELLES VITRINES DU COMMERCE » :

CLASSEMENT	LES LAUREATS
1 ^{er} prix	OPTISSIMO 40, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS
2 ^e prix	ELIANE BOUTIQUE 5, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS
3 ^e prix	C COIFFURE 22, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS
Les encouragements du jury vont à BEAUTY LINE.	





LES FÊTES DES ÂÎNÉS...

...À SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Dans son discours de bienvenue, le maire a eu le plaisir d'accueillir plus de 230 personnes, invités et conseillers municipaux compris. Il a également rappelé que les plus de 65 ans sont maintenant au nombre de 485, en augmentation de 15% en 5 ans. Dans la liste des plus anciens de la localité il a, évidemment, mis en avant, sous l'ovation des participants, Madame Thérèse Keller qui a passé le cap des 100 ans le 3 mars. Le député REISS a ensuite adressé quelques mots à l'assemblée. Puis les convives ont attaqué le menu du jour : le traditionnel pot-au-feu. La partie récréative a débuté avec le tour de chant du groupe de Schoenenbourg. Cette formation a l'art de faire pleinement participer les gens à sa prestation, ce qui donne à l'ambiance une tonalité particulièrement festive. Et ce sont les musiciens d'une formation de musique populaire et de danse qui ont porté l'animation jusque tard dans l'après-midi, à tel point que certains ont eu du mal à quitter la fête.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette belle après-midi, en particulier tous les intervenants et animateurs, et toutes les conseillères et conseillers municipaux présents, ainsi que leurs conjoints.

...À HOHWILLER

La fête des aînés de Hohwiller se tient toujours le premier samedi de l'année. 2015 n'a pas dérogé à la tradition. C'est Béatrice Hoeltzel, nouveau Maire délégué, qui a accueilli la cinquantaine de convives, parmi lesquels le Maire de la commune, les conseillers municipaux de Hohwiller et les Maires honoraires, Ernest Rott, nouvellement nommé, et René Cullmann, ainsi que le Pasteur Merckling. Le Maire Pierre Mammosser a ensuite pris la parole pour retracer une rapide rétrospective de l'année écoulée et les perspectives de 2015. Il était alors temps de faire honneur au repas servi par l'équipe de la Grange Fleurie.

L'après-midi a notamment été animé par les belles présentations du Pasteur Merckling.





LE FLEURISSEMENT EN PREMIÈRE LIGNE

L'ART DE LA PEINTURE À HOHWILLER

A Hohwiller, ce sont les arts plastiques qui sont à nouveau sur le devant de la scène, comme tous les deux ans. Ce « Carrefour des Arts » mérite bien une évocation, par les fleurs, pendant tout l'été. C'est l'option qui a été prise en cette année 2015 !

Hohwiller porte ses quatre fleurs depuis plus de 40 ans. Cette année la localité accueillera à nouveau le jury national. Sultz-sous-Forêts a, de son côté, quelques vellétés de s'approcher des trois fleurs. Une commission a planché sur le sujet. Des thèmes ont été définis : l'art de la peinture à Hohwiller en hommage au carrefour des arts, le train à Sultz-sous-Forêts, en souvenir du premier train qui entra en gare de Sultz-sous-Forêts le 25 août 1855, il y a 160 ans.



LES 160 ANS DE L'ARRIVÉE DU PREMIER TRAIN EN GARE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Comme le rappelle Jean-Laurent Vonau dans son livre sur l'histoire de la localité, le tracé du train par Sultz n'était pas acquis d'avance. Le Député-Maire Muntz a dû batailler ferme pour l'obtenir. Le conseil municipal a même été jusqu'à raser les bois qui existaient entre Sultz-sous-Forêts et Surbourg pour trouver, et offrir, la matière première nécessaire à la fabrication des traverses pour la partie de voie implantée sur le ban de Sultz.



CONCOURS LOCAL DE FLEURISSEMENT

C'est à la fin du mois de juillet que le jury communal du fleurissement passera pour primer vos réalisations en matière de décor floral. Les fleurs et les espaces verts avec leur entretien, mais également la propreté et l'aménagement général sont pris en compte. Bon courage, bonne réussite et merci à tous les particuliers et toutes les entreprises qui font l'effort pour embellir notre commune.



La récompense fut au bout: « on a vu arriver sur le Rail Way à la station de Sultz-sous-Forêts la première locomotive portant le n°16 et dénommée la Ville de Lützen » (registre des délibérations du conseil municipal relevé par Jean-Laurent Vonau à la page 201 de son livre). Le train reste encore aujourd'hui un puissant facteur de développement de la commune. Alors, à travers la commune, vous trouvez soit l'évocation de cette déforestation, soit des rappels de l'activité ferroviaire.



AU FIL DES ÉVÉNEMENTS

11 JANVIER

Imposante manifestation dans le cadre de la journée nationale de mobilisation. Plus de 150 personnes se sont retrouvées sur la place entre les deux églises. Après une belle et poignante introduction en musique, le maire a égrené les noms des 17 victimes de ces trois jours terribles. Une nouvelle pièce de musique et les applaudissements des participants ont conclu de belle manière ce moment solennel.

NOTRE CENTENAIRE

Madame Thérèse KELLER a fêté son centième anniversaire. Dans son allocution, le Maire a retracé, à grands traits, les moments forts de sa vie. Une belle saga évoquée en présence de plusieurs membres de l'exécutif municipal. Le Maire a ensuite offert à Madame KELLER une corbeille de 100 roses. Il n'a pas oublié, non plus, de raconter une petite anecdote lorsqu'il a eu son costume, taillé par Monsieur Keller, à l'occasion de sa communion, comme il était de tradition à cette époque. La fête s'est poursuivie, au sein de la famille entourée de quelques invités, toujours à La Saline, jusqu'en début de soirée.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Vingt-huit jeunes viennent d'être inscrits pour la première fois sur les listes électorales de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller. Un peu plus de 30% ont pu se rendre à la cérémonie. Avant de remettre les cartes, insérées dans «Le livret du citoyen», le maire, entouré du maire-délégué de Hohwiller et d'un certain nombre d'adjoints et de conseillers municipaux, a rappelé quelques grandes dates et les principes fondateurs de la République. La petite cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié, ce qui a permis à ces nouveaux électeurs d'échanger avec les élus du conseil municipal.

LES CONSEILLERS INAUGURENT LA JOURNÉE DE TRAVAIL CITOYENNE

Sur l'impulsion d'Alfred Rinckel et de Fabien Acker, une majorité d'élus et d'élus a inauguré une sorte de journée de travail citoyenne. Une attitude assez nouvelle à Soultz-sous-Forêts, même s'il y a déjà eu quelques tentatives par le passé. L'opération a consisté à nettoyer de fond en comble le bassin d'expansion derrière le terrain de football. Elle permet à la commune d'économiser 4.000 €. Elle a surtout valeur d'exemple pour pouvoir instaurer, à l'échelle de l'ensemble de la commune, avec toutes les habitantes et tous les habitants qui se sentent concernés, une journée de travail citoyenne à grande échelle. En tout cas bravo aux élus et élues présents, les élus n'étant pas les dernières à s'employer à fond, sans oublier leurs conjoints ! Nouveaux élu(e)s, nouvelles initiatives...

L'ENSEMBLE VOCAL DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS A FÊTE LES 90 ANS DE ROBERT FISCHER

Il a été un acteur central de l'animation culturelle de notre localité et de tout le territoire. Il a également été, pendant un mandat, un membre passionné du Conseil Municipal. Et il a exercé bien d'autres fonctions... Les hommages se sont donc succédé en ce jeudi soir devant près d'une centaine de convives. Le Maire Honoraire Alfred SCHMITT, actuel Président de l'Ensemble Vocal, le Maire actuel Pierre MAMMOSSER, et bien d'autres, ont souligné les grands mérites de Robert FISCHER, constamment épaulé par sa femme Jeanne, et ont remis à tous les deux nombre de cadeaux !



LES ÉLUS ONT VISITÉ LES LOCAUX DE LA CROIX ROUGE

La Croix Rouge est présente à Soultz-sous-Forêts depuis 1959. Depuis 1972, elle dispose de locaux dans l'impasse des Sept Fontaines. L'intérieur du bâtiment a été rénové il y a quelques années. Il faut maintenant s'attaquer à l'extérieur. Pour ce faire, la Croix Rouge a demandé une aide à la commune. Saisissant la balle au bond, les élus se sont rendus sur le site. Accueillis par la section au grand complet, ils ont été guidés dans leur visite par le Président WENDLING. Une visite très instructive, comme l'a souligné le Maire, qui a rappelé aux édiles les nombreuses actions menées par l'institution au service de la population

... ET LA FORÊT

Guidé par le représentant de l'ONF, Monsieur LEFORT, les élus ont pu appréhender la politique de développement et de la gestion de la forêt et constater les différentes étapes de croissance d'une parcelle. Passionnant et fortement instructif. Il faut dire que Monsieur LEFORT s'est montré particulièrement pédagogue et l'auditoire a senti combien il aimait ce métier de gestionnaire et de «quasi-sculpteur» de la forêt !

DEVOIR DE MÉMOIRE ET D'AVENIR

C'est le thème central du discours prononcé par le Maire devant le monument aux morts le 8 mai. En présence du Conseiller Départemental Paul Heintz, de maires du secteur, de nombreux élus, des représentants de la société civile et des autorités militaires et religieuses, des sapeurs-pompiers et des JSP, des associations d'anciens combattants, le Maire a tout d'abord rappelé que la libération de la commune s'est faite dans la douleur. Bombardements, victimes civiles, destructions ont été le lot de la commune en ce début 1945. Il a été difficile de tourner la page de cinq années de guerre, et les plaies ont mis longtemps à se cicatriser. *«Ce devoir de mémoire nous oblige aussi à un devoir d'avenir, un devoir d'avenir qui passe par la construction européenne, qu'il faut, envers et contre tout, sauvegarder, consolider et développer.»* a-t-il conclu.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET ENVIRONS

Ce syndicat constitue un haut-lieu de la coopération intercommunale. L'organisme a vu le jour au début des années 20, dans le cadre d'une initiative conjointe de la société des Mines de Pechelbronn et de 13 communes. Le syndicat intercommunal à proprement parler a été créé à la sortie de la deuxième guerre mondiale. Le territoire a ensuite connu une frénésie de créations de SIVU et SIVOM. Malheureusement nous n'avons pas su prendre correctement le virage des communautés de communes, qui élève le degré de solidarité entre les communes. Cette situation ne nous met pas en position facile au moment où une nouvelle étape de la réforme territoriale risque, une fois encore, de nous bousculer. Un constat qui a amené le maire de Soultz-sous-Forêts et président de la communauté de communes de l'Outre-Forêt à lancer un véritable appel au développement d'une intercommunalité solidaire dans notre territoire.



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

PREMIER BILAN DES TAP'S ET PERSPECTIVES

La commune fait face, depuis la rentrée, à l'organisation des TAP (temps d'activités périscolaires) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Toutes les activités se déroulent dans l'école ou dans un périmètre proche (maison de la musique et des associations). Les créneaux horaires sont les lundis et vendredis de 15 H à 16 H. Au troisième trimestre, 118 enfants de l'école élémentaire ont bénéficié des activités proposées par différents intervenants.

Chaque trimestre, une nouvelle programmation est mise en place, en fonction des animateurs disponibles et de l'intérêt manifesté par les enfants : illustration avec quelques photos prises au deuxième trimestre. Atelier Légo, culinaire, photographie, dessin peinture, poterie, danse et handball ont été à l'ordre du jour du troisième trimestre. Les animations de cuisine, de photographie, de poterie et de danse ont constitué une sorte d'ossature permanente.

Les ateliers des temps d'activités ont aussi eu des débouchés concrets dans l'animation de la commune. Les enfants du chant ou de la danse ont notamment participé à l'allumage de la 1re bougie de la couronne de l'Avent pour les premiers et la commémoration du 70e anniversaire de la libération pour les seconds.

Par ailleurs, 46 enfants de l'école maternelle ont bénéficié d'une garderie animée par les ATSEM pendant les heures de TAP.

Pour la prochaine rentrée, le programme est encore en cours d'élaboration. Les inscriptions seront ouvertes à la mairie à partir de mi-août. Une information détaillée sera adressée aux parents concernés en temps utile.





CARNAVAL

Carnaval a été présent dans notre localité. Grâce à deux initiatives. L'une, que nous avons déjà connue, portée par l'école maternelle. L'autre, nouvelle, de la part de l'association Pointe de Pieds.

A L'ÉCOLE MATERNELLE

Le matin de mardi gras les sorcières étaient de sortie. Une longue sarabande, délicieusement multicolore, a traversé la commune pour se rendre à La Saline. Arrivés sur le parvis, les enfants ont poussé la chansonnette devant les nombreux parents, grands-parents, mais aussi spectateurs attirés par cette joyeuse farandole fêtant dignement carnaval ! Comme il se doit !

CHEZ POINTES DE PIEDS

Elles et ils étaient plus d'une cinquantaine à avoir répondu, entourés de leurs parents, à l'invitation de Virginie Gazeau et de toute la dynamique équipe de l'association Pointes de Pieds. Dûment déguisés les enfants sont entrés à cœur joie dans les différents jeux qui leurs étaient proposés. Une belle après-midi, surtout que le goûter était à la hauteur des attentes de ces jeunes pousses. Bravo pour cette initiative grâce à laquelle le carnaval est entré dans le paysage associatif de la commune.





AUTRES ECHOS DES ANIMATIONS



Fêtes de Noël et de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire, course au profit de l'association ELA, fête de fin d'année du collège, remise des diplômes du brevet, remise des prix de lecture du collège, mais aussi fêtes de Noël et de fin d'année du périscolaire, les institutions éducatives contribuent pleinement à la vie de la commune.
Sans oublier la halte-garderie de Hohwiller, sous l'égide, comme les périscolaires, de la communauté de communes de l'Outre-Forêt.





OMACSL : FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS AU PARC DU BRUEHL

Ils ont été un peu moins nombreux que d'habitude, concurrence des congés scolaires et de l'ouverture des magasins obligent. Mais les **165 participants ont trouvé leur bonheur en cette après-midi particulièrement radieuse** avec une météo idéale. Et les sourires étaient de rigueur lors de la remise des récompenses, même chez les enfants qui n'ont pas pu inscrire leur nom au palmarès.

Merci à l'OMACSL, aux 13 associations participantes, et à tous les bénévoles pour cette belle fête du sport et des associations.



OMACSL : LES COURSES POPULAIRES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS AFFICHENT UN QUART DE SIÈCLE D'EXISTENCE



450 coureurs, un bûcher grandiose avec lancement pyrotechnique, le Président Stephan, les responsables et toute l'équipe de l'OMACSL ont mis les petits plats dans les grands pour fêter dignement ce 25^e anniversaire. Et tout a contribué au succès.

Même la météo s'est gentiment mise de la partie. Après une dernière alerte un peu mouillée vers 13 heures, le ciel s'est mis au beau fixe. A tel point que les coureurs auraient même souhaité un peu plus de fraîcheur au moment des courses.

Mais ils ont tous apprécié ces magnifiques parcours qui sont maintenant en place depuis quelques années. **A signaler les joëlettes de Ligne de Vie qui ont permis à des enfants souffrant d'un handicap de vivre pleinement la compétition.** Le soir venu, c'est plus d'un millier de personnes qui s'est pressé sur le Bruehl, ce magnifique écrin de verdure au cœur de la localité, pour admirer le feu de la Saint Jean.

Avant la mise à feu, le Maire a adressé quelques mots au public en rappelant que ces 25 éditions n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille et qu'il a fallu la pugnacité des Présidents successifs pour que cette manifestation perdure dans le temps. **Il a également rappelé le rôle incontournable que joue l'OMACSL dans l'animation associative de la commune. Il était alors plus que temps de faire place au feu.** Lancement pyrotechnique avec Stéphane Meyer aux commandes, puis mise à feu par le Vice-président de l'OMACSL Roland Clauss, le spectacle a été à la hauteur des attentes. Une vraie merveille ! Merci à toute l'équipe des constructeurs qui a œuvré pendant près de deux semaines pour monter le bûcher !



SPORTS EN IMAGES

29 MARS : COURSE NATURE À LAMPERTSLOCH

La course nature organisée par les Coureurs de La Saline à Lampertsloch rencontre toujours le même succès. Malgré une météo particulièrement défavorable ils ont quand même été près de 300 coureurs à prendre le départ. Pratiquement le même nombre que l'année dernière lorsque le soleil était de la partie...



VENDREDI 3 AVRIL :



DEMI-FINALE DE LA COUPE DÉPARTEMENTALE DE HANDBALL

De mémoire de sportif, on a rarement vu le gymnase du collège ainsi pris d'assaut par les spectateurs. Ils étaient certainement plus de 300. L'ambiance aussi était exceptionnelle. Et, cerise sur le gâteau, une victoire 23-19 pour les locaux qui sont allés en finale !

SAMEDI 4 AVRIL :



COMPÉTITIONS DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ARRONDISSEMENT

Parcours sportifs d'un côté, épreuves d'athlétisme de l'autre. Les représentants de Soultz-sous-Forêts ont été particulièrement présents dans les différents palmarès.

SAMEDI 2 MAI :



INAUGURATION DE LA PISTE DE DESCENTE VTT

Quatre années de démarches et de réunions pour convaincre un nombre impressionnant d'intervenants, puis une année entière de travaux, le Président et le comité d'Elsass-MTB-Trail ont fait preuve de pugnacité pour arriver à leurs fins. Ce samedi, c'est donc avec une fierté bien méritée que le Président a pu couper, avec le maire, la chambre à air inaugurale. Le maire a évidemment fait allusion à toutes ces péripéties, saluant les parties prenantes : le Club Vosgien, les chasseurs et l'amicale cyclo, qui étaient représentés, mais aussi les pompiers, la BA901, l'ONF...

DIMANCHE 31 MAI :



CRITERIUM REGIONAL VTT

Ils ont été à pied d'œuvre dès le matin et les épreuves se sont terminées bien tard, sur le coup des 18 heures. Une longue journée pour ces 90 jeunes VTTistes venus de toute l'Alsace. Mais aussi pour leurs 50 accompagnateurs, et, évidemment, pour tous les responsables et bénévoles de l'Amicale Cyclo de Soultz-sous-Forêts qui ont accueilli tout ce beau monde. Les sourires de satisfaction étaient de rigueur au moment de la cérémonie de clôture de la manifestation et de la remise des prix. D'autant plus que les VTTistes locaux n'ont pas été en reste dans ce palmarès, avec, notamment, la victoire dans le scratch pour Arnaud SPACH. Une belle journée, comme l'Amicale Cyclo et la ligue d'Alsace savent les organiser...

DIMANCHE 7 JUIN :



DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA MOTO

Si cette fête était un peu moins animée que d'habitude, absence de démonstrations oblige, le beau temps et la convivialité ont quand même fait de cette manifestation un temps fort de la vie communale.



SOUS LE SIGNE DU THÉÂTRE

Comme nous le verrons également dans l'article consacré au Friejhohr fer unseri Sproch, le théâtre a tenu une place très importante dans l'animation culturelle du premier semestre 2015. Petit florilège des moments les plus marquants...

UN AVARE FESTIF

La compagnie Alain Bertrand a présenté une version de l'Avare dynamique, subtile et inattendue. Un Avare avec ses personnages qui ont fait le bonheur du public, des situations comiques de premier ordre mêlant burlesque, pantomime, jeux de mots, ...une thématique qui a pleinement immergé le public dans les problématiques d'aujourd'hui: argent, intolérance, profits sans limites, déshumanisation des rapports humains, sexisme... Toute la modernité de Molière !

LA CHOUCROUTERIE ENFLAMME LA SALINE

Deux heures et quart de bonne humeur, de rires, d'envoies gentiment satiriques et de chansons bien enlevées, la CHOUCROUTERIE a été au rendez-vous. Un vrai bonheur pour les spectateurs... et pour les acteurs. Et notre SIFFER régional n'a pas caché sa grande satisfaction dans les échanges qu'il a eus avec Malou et le Maire à la sortie du spectacle.

« UNBEKANT UNDER DERE ADRESS »

Le théâtre Saint Nicolas de Haguenau a joué, la veille de la commémoration du 8 mai, une pièce traduite en alsacien qui nous a fait entrer de plain-pied dans le devoir de mémoire. L'histoire de deux amis allemands, l'un juif resté aux Etats Unis, l'autre, non-juif, rentré en Allemagne. Le deuxième se laisse gagner peu à peu par l'idéologie nazie. Une amitié qui se déchire et le drame qui frappe à la porte ... Un beau jeu d'acteurs et une belle mise en scène !

« ENFIN REDDE M'R NIMM DEVUN »

En cette année du 70^e anniversaire de la fin de la guerre et de la libération, l'initiative de l'association ASSALINE de présenter cette pièce à La Saline ne pouvait pas mieux tomber. Faire jouer cette pièce par des comédiens locaux, ceux du théâtre Saint Nicolas et ceux de la troupe des Saltimbanques de l'Outre-Forêt, un dimanche après-midi, avec entrée libre et plateau à la sortie, a été un coup de maître. Surtout que les acteurs ont été parfaits, avec à leur tête Daniel Hoeltzel, comédien et metteur en scène, et Béatrice, son épouse à la ville et dans la pièce.

Une interprétation et une mise en scène, avec séquences filmées de l'époque, qui ont recueilli tous les suffrages d'une salle enthousiaste et remplie jusqu'à la dernière place ! Et quand on sait, en plus, que le plateau était destiné à soutenir le Sonnenhof...

Tout simplement bravo et merci aux acteurs, et à l'association ASSALINE qui regroupe les bénévoles qui font vivre La Saline à longueur d'année !!!



« FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH »

LE DIALECTE A TOUS LES ETAGES ET DANS TOUS LES DOMAINES

L'ANNÉE 2015 DE FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH A ÉTÉ UN CRU EXCEPTIONNEL.

Dans le domaine du théâtre, tous les genres ont été explorés: le cabaret avec la Choucrouterie, l'improvisation avec IMPRO'GLIO, le théâtre alsacien classique avec D'Salzbuhn, le théâtre à texte avec Unbekant under dere Adress, et le théâtre historique avec Enfin redde m'r nimm devun.

Dans le domaine de la veillée, nos aînés ont reconduit «Maastub un Witz ».

Dans le domaine de la musique il y a eu avec l'Ensemble Vocal en concert de Printemps, et surtout Serge Rieger qui

s'est multiplié, avec les enfants de l'école de Soultz-sous-Forêts, et aussi avec ceux des alentours, pour que l'alsacien reste une langue vivante.

Dans le domaine du débat une soirée a été consacrée à Albert Schweitzer.

Et enfin, dans le domaine de l'animation la médiathèque a mis en avant son fonds d'alsatiques, et les opérations « Décorons La Saline » et « Quizz sur Alsace » ont eu pour vocation de donner à la démarche un côté ludique.

AUTRES MOMENTS FORTS



LA FÊTE DE LA MUSIQUE... MALGRÉ LA PLUIE



Chanteurs, musiciens et spectateurs ne s'en sont pas laissés compter. Ce ne sont pas les deux grosses averses qui allaient gâcher la fête. Certes il a fallu relancer à chaque fois ! Pendant les averses, la musique ne s'est pas arrêtée, notamment grâce au groupe de rock Black Out, qui se produisait sous le kiosque.

Cocktail Mélodies était à la manette, que ce soit sur scène ou dans les échoppes... John et Jean-Pierre Musser étaient de la partie, comme chaque année. Même Malou a poussé la chansonnette. Et les Cors des Vosges du Nord ont apporté la note finale, à 22h passées. Finalement une belle petite fête, dans la meilleure ambiance, comme il se doit pour une fête de la musique ! Surtout qu'à côté, le bar du Seven s'était également mis en quatre pour fêter l'arrivée de l'été !

JAZZ EN OUTRE-FORÊT

Un cycle qui a eu son point d'orgue avec un concert de près de deux heures à La Saline. Une première partie dédiée à des interprétations favorisant largement les improvisations. Les musiciens sur scène, qui avaient suivi une formation à l'improvisation depuis janvier, ont pu, à cette occasion, donner une idée de ce qu'ils ont pu acquérir grâce à ce cycle. Dans la deuxième partie, ce sont deux musiciens confirmés qui ont tenu la vedette. Enfin dans la troisième partie, le public, nombreux malgré un temps qui n'incitait pas à fréquenter une salle de concert, a pu apprécier une prestation de l'ensemble de Jazz de Wissembourg.



TOUT'ART DANS TOUS SES ETATS

La trentaine d'exposants étaient prêts à créer ce beau lien social et culturel avec les visiteurs à travers leurs créations, comme l'a souligné le Maire lors du vernissage de la manifestation. Mais le soir venu, il a bien fallu constater que le niveau de fréquentation était en-deçà des attentes. La multiplication des événements dans les proches localités et la météo, bien meilleure que prévu, ont certainement joué. Une leçon à retenir : la période la plus propice pour ce type d'exposition se situe avant Pâques, pour pouvoir s'inscrire dans l'esprit des marchés de Pâques. A appliquer impérativement l'année prochaine.

CONCERT ANNUEL DE L'HARMONIE CONCORDIA

L'harmonie de Soultz-sous-Forêts est encore en pleine reconstruction. Le Maire l'a rappelé en évoquant les coopérations en cours avec l'harmonie de Wissembourg et l'orchestre des jeunes de Sauer-Pechelbronn. En tous cas la pugnacité du Président SCHULER et la persévérance de Marie-Claire LINCK et de tout le noyau de musiciens et de bénévoles qui les entourent ont été récompensées en ce samedi soir. Une salle bien remplie, une première partie superbe sous la baguette de Jean-Yves BENDER, une deuxième partie pleine d'avenir avec l'orchestre des jeunes sous la baguette de Freddy KREISS, et un final somptueux qui a réuni tous les musiciens sur scène, que demander de plus. Merci à toutes et à tous !



LE RELAIS DU SERVICE À LA PERSONNE



Vous souhaitez bénéficier d'informations concernant les services destinés aux Seniors ? Nous mettons gratuitement à votre disposition un lieu d'accueil et d'information.

Le Relais de Services à la Personne de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt est un lieu d'information destiné aux Seniors du territoire, à leur famille ainsi qu'aux aides à domicile travaillant directement chez le particulier (CESU). Ce service, dont la gestion a été confiée à l'association MSA Services Alsace, a été mis en place en 2010 dans le territoire du Hattgau. Depuis 2015, il a été élargi à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt. Il s'agit de vous proposer :

- un accompagnement dans toutes les démarches liées aux services à la personne

- un recensement des aides à domicile travaillant en CESU, disponibles dans le territoire
- un recensement des structures agréées pour les services à la personne
- une information concernant les aides financières et un accompagnement dans les démarches administratives
- des visites de convivialité gratuites réalisées par des bénévoles formés et accompagnés dans leur engagement
- des actions collectives destinées aux Seniors (sécurité au domicile, sensibilisation au diabète...) ou aux aides à domicile (modules de formation, réunions d'information et de partages d'expérience...)
- un lieu ressource doté de documentations et d'informations actualisées
- un lieu d'écoute, de conseils, de coordination et d'orientation

Vous souhaitez bénéficier d'informations complémentaires, vous inscrire au Relais en tant qu'aide à domicile ou vous engager en tant que bénévole auprès des seniors ?

Contactez-nous au Relais de Services à la Personne de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt : 1 place de la Mairie - 67690 Hatten - Tél: 03 88 80 36 11 - Courriel : sap@cc-outreforet.fr



CRESUS

Le maire a rencontré une délégation de CRESUS conduite par Madame Simone HEUMANN, responsable locale. Un tour d'horizon sur les activités de la permanence de Soultz-sous-Forêts montre une croissance exponentielle du nombre de dossiers à traiter, au point qu'un deuxième intervenant est nécessaire. Cela concerne évidemment le surendettement mais également le micro-crédit et toutes les situations financières difficiles que rencontrent les familles qui se rendent à la permanence. Cette croissance exponentielle corrobore le constat fait par ailleurs au CCAS où les crédits d'intervention de cette instance ont été multipliés par quatre à cinq en quelques années. Il est ressorti de la discussion qu'une rencontre entre l'assistante sociale, les responsables du CCAS et les responsables de CRESUS est nécessaire pour préciser l'articulation entre ces différents acteurs.

CCAS : BILAN ET PERSPECTIVES



LE JARDIN DE LA BERGERIE

Une nouvelle action a vu le jour : à partir du constat que, au marché des fruits et légumes, certains légumes sont rares bien que constituant la base des légumes d'hiver (oignons, carottes, poireaux), d'une part, et qu'une personne n'arrive pas, seule, à valoriser et à entretenir un terrain, d'autre part, l'idée a germé de créer un jardin solidaire sur un bout de terrain prêté par la municipalité; ce jardin solidaire est encadré par le CCAS et entretenu par des personnes en difficulté.

Les bénéfices attendus sont de créer une dynamique sociale dans la commune, valoriser les espaces nus dans un but écologique et environnemental et surtout créer du lien entre les personnes en difficulté pour permettre et faciliter une meilleure insertion sociale. Le jardin est maintenant opérationnel, vous pouvez l'apercevoir à l'arrière du presbytère catholique. Joseph Gottar a accepté bénévolement l'encadrement des jardiniers qui sont actuellement au nombre de deux. Pour faire partie des jardiniers, il faut prendre contact avec l'assistante sociale ou le CCAS aux heures de permanence.

LE MARCHÉ AUX FRUITS ET LEGUMES A LIEU EN OCTOBRE

Les habitants donnent le surplus de leur verger et potager, et l'association « Repartir » organise un marché pour les personnes en difficulté.

Trois nouveautés ont été inaugurées lors du marché 2014 :

1. Betschdorf et les communes associées ont organisé une collecte dans quatre lieux et trois jours différents.
2. Le Circulinaire nous a rendu visite, c'est une cuisine mobile soutenue par le Conseil Départemental qui promeut une cuisine simple et naturelle.
3. Un stand avec des herbes aromatiques était proposé après la caisse ; il a eu beaucoup de succès, Il sera reconduit l'an prochain, n'hésitez pas à l'alimenter avec les herbes de votre jardin.

La collecte 2015 aura lieu le JEUDI 8 OCTOBRE au Club-house du Tennis de 17h à 19h.



LE GROUPE CROCULTUR A MAINTENANT SON LOGO.

Deux nouveautés cette année pour le groupe :

1. La participation au concours régional d'écriture, « LE PLAISIR D'ECRIRE » qui encourage et valorise les pratiques

d'écriture et de lecture auprès de personnes engagées dans des parcours de formation et d'insertion. Le groupe a composé deux récits à partir du début de l'histoire « Les Dissi et les Dlaba ».

2. Le repas de Noël a permis au groupe de se retrouver dans un contexte différent, préparer le repas, le partager et resserrer les liens entre les personnes.

Les jeux et les bricolages en hiver, les sorties au printemps et les spectacles en soirée font maintenant partie de la routine de l'année.

BUDGET

Le budget 2014 s'élève à 8.101€ dont 6.958€ d'aide alimentaire et 350€ de secours d'urgence. En 2014, 70 personnes ont bénéficié des épiceries sociales, soit 2,5% de la population. Pour 2015, la part reversée pour l'aide alimentaire va encore augmenter. Une étude est en cours pour connaître la faisabilité de l'implantation d'une structure d'aide alimentaire à Soultz-sous-Forêts.

RENSEIGNEMENTS :

Accueil de la Mairie, pour demander un dossier pour une prestation sociale.

Permanence, le vendredi matin de 10h à 11h dans la salle des permanences à côté de l'Office de Tourisme : c'est un espace confidentiel pour un temps d'échange, des demandes de renseignements ou d'aide pour remplir un formulaire.

Boîte-aux-lettres dans la cour de la Mairie, si vous avez des propositions.

PISCINE DES SEPT FONTAINES

HORAIRES D'OUVERTURE ET D'AQUABIKE DU 6 JUILLET 2015 AU 30 AOUT 2015 :

· LUNDI	13H30 A 19H30
· MARDI	13H30 A 20H30
· MERCREDI	13H30 A 19H30
· JEUDI	13H30 A 18H30
· VENDREDI	13H30 A 20H30
· SAMEDI	13H30 A 18H00
· DIMANCHE	09H00 A 12H00

3^{ÈME} AGE :

AQUAGYM :

AQUABIKE :

SAMEDI	10H00 A 11H30
MERCREDI	19H30 A 20H30
LUNDI	19H30 A 20H15
JEUDI	18H45 A 19H30 ET 19H30 A 20H15
MARDI 14 JUILLET	13H30 A 18H00
SAMEDI 15 AOUT	13H30 A 18H00

**NOUVEAU : AQUABIKE
EN LIBRE SERVICE**
(10€ LES 2 SÉANCES DE 30+ L'ENTRÉE)

PASS VACANCES JUILLET/AOUT 2015 :

- ADULTES 29.00€
- ENFANTS 19.00€

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

06 dim	13e Vide-greniers et Marché du terroir organisés par l'Association ferroviaire Haguenau-Wissembourg et le Moto Club "Free Riders" de Soultz au Bruehl
09 mer	Marché trimestriel - Rue du Frohnacker
12 sam	Tournoi inter-entreprises organisé par l'Outre Forêt Badminton Club, au gymnase du Sivu
13 dim	34e Randonnée Cyclo de l'Outre-Forêt (vélo route et VTT), organisée par l'Amicale Cyclotouriste à La Saline
19 sam	Présentation de la saison culturelle à La Saline avec une "Surprise"
19 sam	Exposition Laura SCHUSTER du 19 septembre au 4 octobre 2015
22 mar	Cinéma à La Saline
29 mar	Ciné Loisirs à La Saline

OCTOBRE

04 dim	Journée paroissiale de la communauté protestante de Hohwiller à Reimerswiller
06 mar	Cinéma à La Saline
08 jeu	Spectacle Ecole Maternelle : Rouge et le Loup
09 ven	Spectacle Ecole Maternelle : Rouge et le Loup
10 sam	Spectacle de "Cocktail Mélodies" à La Saline
11 dim	Spectacle de "Cocktail Mélodies" à La Saline
13 mar	Spectacle Ecole élémentaire : Zamabaliko Zabricot
13 mar	Cinéma à La Saline
16 ven	Théâtre "Un Alsacien à Nancy" à La Saline
18 dim	Randonnée avec le Club vosgien
20 mar	Ciné Loisirs à La Saline
23 ven	Festival Autour du Point de Croix
24 sam	Matinée Kesselfleisch et Estomac de porc par le F.C.S.K. au Club House de Soultz
24 sam	Festival Autour du Point de Croix
25 dim	Festival Autour du Point de Croix
27 mar	Ciné Loisirs à La Saline
27 mar	Don du sang à La Saline
29 jeu	Cabaret irlandais - BDBR à La Saline
30 ven	Festival Autour du Point de Croix
31 sam	Festival Autour du Point de Croix
31 sam	Concert des Rhinwaggés à La Saline

NOVEMBRE

01 dim	Festival Autour du Point de Croix
01 dim	Festival Autour du Point de Croix
03 mar	Cinéma à La Saline
07 sam	Spectacle de marionnettes "Silence" à La Saline
08 dim	Thé dansant par "Cocktail Mélodies" à La Saline
10 mar	Cinéma à La Saline
11 mer	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au monument aux morts
14 sam	Spectacle de la troupe "Pêl-Mêl" à La Saline
17 mar	Cinéma à La Saline
21 sam	Téléthon des pompiers organisé par l'association "Ligne de Vie"
24 mar	Ciné Loisirs à La Saline
26 jeu	Opéra "Les Contes d'Hoffmann" à La Saline
27 ven	Concert de l'Avent de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts à l'église catholique
28 sam	Chanter Noël à La Saline
29 dim	Chanter Noël à La Saline

DÉCEMBRE

01 mar	Connaissance du Monde "La Guyane" à La Saline
02 mer	Marché trimestriel - Rue du Frohnacker
05 sam	Noëls d'après-guerre en Outre-Forêt
06 dim	ELECTIONS REGIONALES
06 dim	Noëls d'après-guerre en Outre-Forêt
05 sam	Exposition avicole à la Maison des Associations de Soultz-sous-Forêts
06 dim	Exposition avicole à la Maison des Associations de Soultz-sous-Forêts
08 mar	Cinéma à La Saline
10 jeu	Noël de l'école de Soultz-sous-Forêts à La Saline
11 ven	Noël de l'école de Soultz-sous-Forêts à La Saline
12 sam	Noëls d'après-guerre en Outre-Forêt
13 dim	ELECTIONS REGIONALES
13 dim	Noëls d'après-guerre en Outre-Forêt
15 mar	Ciné Loisirs à La Saline
19 sam	Noëls d'après-guerre en Outre-Forêt
20 dim	Noëls d'après-guerre en Outre-Forêt

VERS UNE COMMUNE NOUVELLE ?

Le regroupement des communes est une préoccupation constante de l'Etat, sans beaucoup de succès à ce jour. La loi Marcellin de 1971 organisant la fusion de communes a été très peu utilisée. En Alsace, et particulièrement en Alsace du Nord, l'écho a été plus favorable. Betschdorf en est un exemple remarquable. Si Soultz-sous-Forêts est resté en-deçà, l'association avec Hohwiller reste néanmoins un des moments forts de notre histoire récente.

Dans la réforme territoriale de 2010, la démarche a été relancée avec la création du dispositif « commune nouvelle ». Un nouveau dispositif, très différent de ce que prévoyait la loi de 1971. Ainsi, lors de la création d'une commune nouvelle toutes les communes concernées partent sur un pied d'égalité. Chacune, y compris l'éventuelle commune centre, devient une commune associée, avec à sa tête un maire délégué. Au-dessus il y a le conseil municipal de la commune nouvelle, avec son maire. Le nom de la commune nouvelle est choisi par l'ensemble des communes qui ont décidé de se regrouper.

Une vraie révolution, lourde de sens, notamment pour une localité comme Soultz.

Le conseil municipal a néanmoins choisi d'engager une réflexion avec des communes voisines pour voir s'il est possible de créer une telle collectivité, avec la volonté d'anticiper l'impact des changements qui sont en train de se produire dans le paysage institutionnel. Dans l'hypothèse la plus favorable nous pourrions constituer une entité de 6.000 habitants, voire plus. Ce qui en ferait la deuxième commune du nouveau canton de Wissembourg et un acteur incontournable de la politique intercommunale dans le territoire.

Au-delà de cet aspect de taille, il y a également un important enjeu financier. D'une part au niveau de la mutualisation des moyens, et d'autre part au niveau de la « carotte financière » promise par l'Etat si nous arrivons à créer la commune nouvelle pour le 1^{er} janvier 2016. Un objectif de date qui semble toutefois difficile à atteindre.

A la sortie de l'été nous aurons une idée plus précise de ce qu'il est possible de faire. Si les résultats des discussions s'avèrent positifs, la municipalité engagera une campagne d'information et de concertation pour que chaque citoyen puisse s'approprier le dossier.

En attendant le groupe Soultz-Hohwiller énergie vous souhaite, à toutes et à tous, de passer une agréable période estivale.

Pierre MAMMOSSER, Lucienne HAAS, Dominique STOHR, Alfred RINCKEL, Marie-José SCHALLER, Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller, Fabien ACKER, Christophe BUSCHE, Caire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Fabrice FISCHER, Céline GEFFROY, Christophe HECKMANN, Eric HUBERT, Isabelle MULLER, Véronique PHILIPPS, José POZUELO, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN, Cathy WAGNER, Anne ZYTO

DE LA PAROLE AUX ACTES : AU-DELÀ DES HAUSSES D'IMPÔTS, OÙ SONT LES ÉCONOMIES ?

Depuis des mois, les discours nous y préparaient. Dès le printemps 2014, « au placard, les promesses de campagne » ; à l'automne, faussement étonné, on déplorait la diminution des aides aux projets communaux. Sans surprise, les taux d'imposition ont donc été augmentés de 5%. Une hausse qui s'ajoute à celle voulue par le président de la Communauté des Communes. Nous l'avions craint dès les derniers bulletins municipaux mais parfois on préférerait se tromper.

Il y a quelques mois, seule la majorité de Soultz-Hohwiller semblait encore croire qu'un tel train de vie pouvait continuer. Y croyait-elle vraiment ? On peut en douter. La municipalité a-t-elle entre temps compris que des mesures d'économie s'imposent ? Là encore, le doute s'impose.

Côté culture, on annonce une collaboration avec Wissembourg pour faire des économies : c'est surtout une saison diminuée de quelques spectacles qui explique des coûts stables. En juin, on accorde une subvention de fonctionnement à l'harmonie pour compenser un changement de directeur alors que c'est la commune qui assume les frais de direction depuis plusieurs années, sans résultat pour l'harmonie elle-même, seule l'école de musique accroît ses effectifs.

Idem pour le projet du Jardin de la Saline. Suivant les variantes, les études prévoient plus d'un million d'euros pour le goudronnage d'un parking de supermarché et le « déplacement » du centre-ville. Nul doute que ni 5% de taux ni la suppression de quelques frais postaux ne suffiront à compenser cette fuite en avant. L'agrandissement s'achève au gymnase du collège : qu'en sera-t-il des frais de fonctionnement ? Cela va réduire de façon pérenne nos capacités d'investir pour les vrais besoins de la population. Au-delà des annonces, l'usage raisonné des deniers publics n'est pas encore à l'ordre du jour et les contribuables devront assumer ce gaspillage.

Citons encore quelques projets qui progressent et peuvent aboutir si l'on collabore avec tous : les travaux contre les coulées d'eau boueuse à Hohwiller qui progressent enfin ; l'écoquartier du Salzbaechel, imaginé en collaboration avec les riverains, qui peut devenir une vitrine pour notre commune, s'il n'est pas déformé par les bureaux d'étude. Même prudents face à la volonté de noyer notre commune dans une grande masse intercommunale, saluons la volonté du maire d'envisager toutes les possibilités qu'offre la loi sur les communes nouvelles : Soultz-sous-Forêts peut y gagner en rayonnement dans l'Outre-Forêt. Ensemble, osons l'avenir, un mot d'ordre qui s'applique plus que jamais dans ce contexte tandis que le 6^e Carrefour des Arts a ouvert un été que nous vous souhaitons agréable, plein de repos et de découvertes.

Sylvie CULLMANN - Christian KLIPFEL



A la tombée de la nuit...

Feu d'artifice !

Sultz-sous-Forêts

Fête Nationale

Lundi 13 juillet 2015

A 20h

Sur le parvis de La Saline

A partir de 20h30
Au Parc du Bruehl

Cérémonie officielle, allocution du Maire
puis défilé vers le Parc du Bruehl.

Toute la population est invitée
à cette cérémonie officielle.

Distribution de bons pour petits pains et saucisses aux enfants.

Lancement des festivités au Bruehl par le Maire
et interprétation de la Marseillaise.

Distribution de ballons lumineux aux enfants.

Retraite aux flambeaux autour du Bruehl pour jeunes et moins
jeunes. Le chemin sera jalonné de tableaux dansés illustrant
l'histoire du 14 juillet.

**Toute la population est cordialement
invitée à cette Grande Fête Nationale**

Bal populaire
organisé par le club
de quilles la Boule
d'Or et le club de
pétanque et animé
par l'orchestre
TOP SOUND